



Appel à projets

La deuxième édition de l'atelier de formation au cinéma documentaire « **Patrimoine et Histoire Coloniale** » sous la direction et la coordination du cinéaste Jean-Marie Teno se déroule du 23 septembre au 17 novembre 2018 à l'Espace Culturel Gacha (Bangoulap-Cameroun), en partenariat avec le Goethe-Institut Kamerun, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Les Films du Raphia et la Fondation Jean-Félicien Gacha.

« *Le patrimoine culturel tangible et intangible constitue l'identité culturelle d'une communauté. Dans chaque pays, la connaissance du passé est primordiale pour la construction d'un avenir basé sur une identité culturelle. De fait, la survie future et le dynamisme de la culture demandent un lien entre passé, présent et futur* ». (La commission du Patrimoine de L'UNESCO).

1) Objectifs :

Cet atelier a pour objectif d'une part de former de jeunes camerounais aux métiers du cinéma documentaire, et d'autre part de produire des documentaires sur des questions de patrimoine au Cameroun. Depuis plus d'un demi-siècle, le cinéma documentaire en Afrique a souvent été un outil de divertissement, de manipulation et parfois de propagande plutôt qu'un instrument pédagogique au service de la réappropriation et de la préservation du bien commun qu'est le patrimoine. Le documentaire, avant garde du cinéma, qui souvent précède et valide les œuvres de fiction de qualité, trouve dans la rencontre avec le patrimoine, le terreau sur lequel peut éclore une pratique documentaire originale susceptible d'offrir au monde des visions alternatives aujourd'hui.

2) Conditions générales d'admission

- Le sujet d'écriture est libre, à condition qu'il tourne autour du thème de l'atelier.
- Les candidat(e)s doivent être camerounais(e)s et âgé(e)s de 21 ans au moins et de 30 ans au plus au 23 septembre 2018. Les auteurs ne peuvent envoyer qu'un sujet de documentaire.
- Les candidat(e)s doivent être les auteur(e)s du projet proposé. Tout plagiat donnera lieu à une élimination pure et simple.
- Les candidat(e) doivent être disponibles pendant toute la durée de l'atelier et participer activement dans l'élaboration de son film et à l'enrichissement des films des autres stagiaires.
- Les stagiaires retenus sont pris en charge durant l'atelier (logement et alimentation) et dans la limite des capacités des organisateurs.
- La maîtrise de l'anglais pour les Francophones et du français pour les Anglophones est indispensable. La formation se fera indifféremment dans les 2 langues.
- Les films ont une durée de 15 minutes environ et sont entièrement financés par l'atelier.
- Les films seront intégrés dans une collection qui aura vocation à être diffusée le plus largement possible afin de poursuivre le second objectif de la formation : l'éducation populaire.

3) Date et adresse de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être envoyées par e-mail uniquement à l'adresse : **jmteno34@gmail.com** au plus tard le 31 mai 2018.

4) Constitution du dossier

Les candidatures peuvent être présentées en anglais ou en français et doivent comprendre les documents suivants :

- Le descriptif de l'idée ou du projet de film autour du thème patrimoine et héritage colonial (1 page maximum, police calibri, taille 12, interligne simple)
- Une lettre de motivation pour assister à l'atelier (1 page maximum, police calibri, taille 12, interligne simple)
- 1 CV d'une page maximum (contenant l'adresse de résidence, la date de naissance, le cursus scolaire et académique, l'expérience professionnelle).

8 candidatures dont 4 masculines et 4 féminines seront retenues.

Les résultats définitifs seront publiés le 10 juillet et postés sur la page Facebook du Goethe-Institut Kamerun, affichés au Goethe-Institut à Yaoundé, publiés sur la page Facebook « Patrimoine Héritage ». Les candidats retenus seront informés par mail.

